

Y-Parc 3 est sur les rails!

YVERDON-LES-BAINS

L'extension du parc technologique a été annoncée hier lors d'un Forum économique du Nord vaudois d'excellente cuvée.

DANIÈLE PITTET

Plus de quatre cents décideurs et entrepreneurs de la région ont participé hier toute la journée au Forum économique du Nord vaudois, deuxième du nom.

Le sujet principal de la rencontre était dévolu à la fiscalité des PME et il a certainement largement contribué à la réussite de la manifestation, tout comme la présence, en seconde partie, de Bertrand Piccard.

Bonne nouvelle

Mais avant d'entrer dans le vif de la journée, à l'heure des salutations d'usage, le syndic d'Yverdon-les-Bains a choisi un parterre rêvé pour annoncer la volonté de la deuxième ville du canton de demeurer dans le peloton de tête des cités attractives pour les entrepreneurs désirant implanter de nouvelles entités.

En effet, hier après-midi les copropriétaires (la ville d'Yverdon 49%, l'ECA 46%; l'Etat de Vaud 5% et Implenla 1%) du parc technologique d'Yverdon-les-Bains, de son petit nom Y-Parc, ont décidé d'entamer les processus d'équipement d'une troisième étape de 10 hectares. Cette décision de principe commence par une étude qui permettra d'obtenir les crédits nécessaires auprès des instances



AVEC LE VENT Lors de sa conférence, Bertrand Piccard n'a eu aucun mal à entraîner l'assemblée sur les chemins de ses exploits, tirant des parallèles saisissants entre la conduite d'une entreprise, la vie et le pilotage d'un ballon.
YVERDON, LA MARIVE, LE 31 AOÛT 2007

compétentes, soit le Conseil communal d'Yverdon, lequel devrait se pencher sur le cas début 2008, en ce qui concerne la ville.

Il s'agit évidemment pour les autorités de pouvoir répondre favorablement à toute demande d'implantation qui s'inscrit dans la philosophie du parc, soit le développement d'entreprises actives dans les nouvelles technologies, puisque le succès d'Y-Parc n'est plus à démontrer.

Planifier est la solution

Après cette mise en jambes très réussie, l'assemblée a pu apprécier les compétences et le

dynamisme des orateurs, Gladys Laffely Maillard, consultante en fiscalité, et Pascal Favre, juriste et directeur de fiduciaire. Celui-ci s'est attaqué au délicat sujet des aspects fiscaux et juridiques d'une entreprise de sa création à sa transmission. Puis un débat interactif a adjoint à ces orateurs Pascal Broulis, chef du Département des finances, Vincent Dousse, professeur à la HEIG-VD, Jean Plé, président de Symbios SA, et Eric Kaltenrieder, avocat. Impossible ici de résumer les informations dispensées, sinon que tous se sont rejoints pour relever qu'il faut

planifier à longue échéance en matière fiscale afin d'éviter les mauvaises surprises. Notons aussi que Pascal Broulis a rappelé que toutes les entreprises vaudoises pouvaient bénéficier de coup de pouce de l'Etat et que s'il n'est pas possible de négocier ses impôts, l'Etat est ouvert à la discussion.

Pour terminer, Bertrand Piccard a enthousiasmé l'assemblée en lui expliquant qu'il fallait aller avec le vent, comme en ballon, mais également savoir changer de hauteur afin de trouver le souffle qui vous entraîne dans le sens voulu... ■